

Programme de voirie 2025 - 2028

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2025T014-017
Date limite de remise des plis	12/05/2025 à 12 heures
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Dinan Agglomération

Direction Environnement et Infrastructure - Service travaux

Représentant : Arnaud Lécuyer Président

Adresse : Siège administratif

8 Boulevard Simone Veil

22106 Dinan Cedex

La personne en charge du dossier est : David LEROY, chef du service Travaux.

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Programme de voirie 2025 - 2028**

Code CPV	Libellé CPV
45233220-7	Travaux de revêtement de routes

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Programme de voirie 2025 - 2028
 Acheteur	Dinan Agglomération
 Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire de travaux
 Structure	4 lots
 Lieu d'exécution	Territoire de Dinan Agglomération
 Durée	1 an - 3 reconductions (soit 4 ans maximum)
 Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale
 Variation des prix	Révisibles (formule)
 Nature des prix	Prix unitaires

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 4 lots :

Type	Objet, délai
Lot n°1 :	Secteur Nord (Dinan - Plancoët) : Renforcements de chaussées en enrobés à chaud, 4 ans à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - 350 000,00 € HT - 800 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 350 000,00 € HT - 800 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 350 000,00 € HT - 800 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 350 000,00 € HT - 800 000,00 € HT, 12 mois
Lot n°2 :	Tous secteurs de Dinan Agglomération : Revêtements de chaussées en enrobés à froid ou enrobés chaussées souples à faible trafic, 4 ans à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - 250 000,00 € HT - 650 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 250 000,00 € HT - 650 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 250 000,00 € HT - 650 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 250 000,00 € HT - 650 000,00 € HT, 12 mois

Type	Objet, délai
Lot n°3 :	Tout le territoire de Dinan Agglomération : Renforcements de chaussées en GNT suivi de revêtements en enduits superficiels, 4 ans à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - 200 000,00 € HT - 500 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 200 000,00 € HT - 500 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 200 000,00 € HT - 500 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 200 000,00 € HT - 500 000,00 € HT, 12 mois
Lot n°4 :	Secteur Sud (Broons - Caulnes - Evran) : Renforcements de chaussées en enrobés à chaud, 4 ans à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - 300 000,00 € HT - 750 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 300 000,00 € HT - 750 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 300 000,00 € HT - 750 000,00 € HT, 12 mois
Période	Reconduction - 300 000,00 € HT - 750 000,00 € HT, 12 mois

Définitions :

Lot	: Unité autonome d'attribution du contrat à l'intérieur d'une consultation
Période	: Durée définie d'exécution du contrat reconductible

Un même candidat ne peut se voir attribuer qu'un maximum de 2 lots.

Si un candidat est classé premier sur un nombre de lots supérieur au nombre maximum de lots attribuables à un même candidat, celui-ci se verra attribuer les lots par ordre décroissant des notes obtenues sur les différents lots, les lots restants étant attribués aux candidats classés deuxièmes.

L'attribution des lots se fera suivant l'adéquation du total des offres économiquement le plus avantageux pour Dinan Agglomération.

La limitation du nombre maximum de lots attribués ne s'appliquera pas en cas d'insuffisance du nombre d'offres réceptionnées, laquelle ne permettrait pas l'attribution au candidat classé en seconde position.

1. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Type et forme de contrat**

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC - Règlement de la consultation
- AE - Acte d'engagement
- Annexe AE portant sur la clause d'insertion
- Cadre de réponse sur les performances environnementales

- Annexe : Présentation des structures de l'insertion professionnelle du territoire
- BPU - Bordereau de prix unitaire
- CCAP - Cahier des clauses administratives particulières
- CCTP - Cahier des clauses techniques particulières

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

2. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'Etat n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Développement durable :**

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges (voir CCAP).

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires (DC2)	<i>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Capacité technique et professionnelle	
Moyens humains	<i>Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années</i>

Document	Descriptif
Titres d'études	<i>Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.</i>
Références travaux	<i>Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précisions s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin</i>
Gestion environnementale	<i>Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document
Acte d'engagement (AE) et ses annexes
Annexe à l'acte d'engagement portant sur la clause d'insertion
Cadre de réponse sur les performances environnementales
Bordereau de prix unitaire (BPU)
Le mémoire technique justifiant des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

DINAN AGGLOMERATION
 Consultation N° 2025T014-017
 Ne pas ouvrir
 Service Achat Public
 8 Boulevard Simone Veil
 CS 56357
 22106 DINAN Cedex

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

La signature n'est pas exigée à la remise des offres. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier ou de manière électronique.

En cas de signature papier, le candidat s'engage, s'il est attributaire, à signer manuscritement le contrat rematérialisé au format papier.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>
<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

■ Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur : <https://marches.mégalis.bretagne.bzh/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=f9p>.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Une version de la salle des marchés anticipe la fin de l'environnement JAVA dans les navigateurs internet. Les candidats doivent télécharger un nouvel outil appelé « Mon assistant Marché Public » : (fichier de 138 Mo, téléchargeable sans droit d'administration) : <https://ressources.local-trust.com/telechargements/mon-assistant-marche-public.exe>

Cet outil sera nécessaire pour réaliser les fonctions suivantes : Effectuer le test de configuration de son poste de travail / Signer électroniquement.

Une fois téléchargée et installée, cette application se lancera au démarrage de votre poste et se mettra à jour automatiquement.

Besoin d'aide :

- Un guide utilisateur est disponible sur Mégalis Bretagne ;
- Des consultations tests peuvent être réalisées sur la plateforme pour se préparer à la réponse électronique ;
- En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de Mégalis Bretagne

via le formulaire en ligne ou au 02 23 48 04 54

Le service de support est ouvert : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

Avant de contacter l'assistance téléphonique, assurez-vous d'avoir téléchargé et consulté [les guides mis à votre disposition dans la rubrique « Aide »](#).

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ Régularisation des propositions :

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

3. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Lots 1 - 2 - 4 :

Critère	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	La notation pour le critère valeur prix sera la suivante : la note sera attribuée à partir d'un détail quantitatif estimatif (DQE) non communiqué aux candidats et défini avant la date limite de remise des offres. Ce DQE correspond aux travaux programmés sur la durée d'une année du marché, il sera complété à partir du BPU remis par le candidat.
2. Valeur technique (25 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique
2.1- Organisation et méthodologie envisagées pour la réalisation des travaux (détail d'un chantier type d'enrobé avec délai entre les différentes phases) (20 pts)	
2.2- Pertinence des moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des travaux (5 pts)	
3. Développement durable (15 %)	Performance en matière de protection de l'environnement <i>Cf. cadre de réponse sur les performances environnementales à remplir</i>
3.1- Taux d'utilisation d'agrégats issu du recyclage (5 pts)	
3.2- Transport des matériaux : la distance entre la centrale de fabrication et la carrière d'origine des matériaux (3 pts)	
3.3- Organisation pour connaître l'impact environnemental de chaque chantier avec mise en place d'une comptabilité carbone globale type bilan SEVE avec indicateurs quantitatifs (7 pts) <i>(voir complément ci-dessous)</i>	

Organisation pour connaître l'impact environnemental de chaque chantier avec mise en place d'une comptabilité carbone globale type bilan SEVE avec indicateurs quantitatifs (7%)**Lot 1 :**

Réalisation d'un tapis de 5 cm de EB10 roulement/liaison (BBSG classe 3 au bitume pur – Prix n° 1300 du BPU) en rechargement. Le chantier est réalisé hors agglomération et hors circulation (circulation déviée).

Les caractéristiques de la route sont les suivantes :

Longueur 1000 m ; Largeur : 4,0 m

Soit : 500 Tonnes de BBSG Classe 3 à mettre en œuvre.

Mairie de Corseul

Lot 2 :

Réalisation d'un tapis de 4 cm (dosage 100kg/m²) de EB10 roulement/liaison (BBF ou BBSG – Prix n° 1200 du BPU) en rechargement. Le chantier est réalisé hors agglomération et hors circulation (circulation déviée).

Les caractéristiques de la route sont les suivantes :

Longueur 1200 m ; Largeur : 3,50 m

Soit : 350 Tonnes de BBF ou BBSG à mettre en œuvre.

Mairie de La Landec

Lot 4 :

Réalisation d'un tapis de 5 cm de EB10 roulement/liaison (BBSG classe 3 au bitume pur – Prix n° 1300 du BPU) en rechargement. Le chantier est réalisé hors agglomération et hors circulation (circulation déviée).

Les caractéristiques de la route sont les suivantes :

Longueur 1000 m ; Largeur : 3,80 m

Soit : 480 Tonnes de BBSG Classe 3 à mettre en œuvre.

Mairie de Saint Juvat

Lot 3 :

Critère	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	La notation pour le critère valeur prix sera la suivante : la note sera attribuée à partir d'un détail quantitatif estimatif (DQE) non communiqué aux candidats et défini avant la date limite de remise des offres. Ce DQE correspond aux travaux programmés sur la durée d'une année du marché, il sera complété à partir du BPU remis par le candidat.
2. Valeur technique (30 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique
2.1- Organisation et méthodologie envisagées pour la réalisation des travaux (détail d'un chantier type d'enrobé avec délai entre les différentes phases) (20 pts)	
2.2- Pertinence des moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des travaux (10 pts)	
3. Développement durable (10 %)	Performance en matière de protection de l'environnement <i>Cf. cadre de réponse sur les performances environnementales à remplir</i>
Dispositif mis en place en matière de protection de l'environnement (qualité du liant, mesure d'économie des ressources en eau, formation à l'éco-conduite...) (10 pts)	

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération.**

Les critères sont notés : **Sur 10**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération.

La note totale est notée : d'abord obtenue par addition des notes des critères sur 10,00, puis ramenée sur **20,00**

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

Documents à produire par l'attributaire :

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Assurance RC	Assurance Responsabilité Civile à jour
Attestation de salariés étrangers	Liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : 1° Sa date d'embauche ; 2° Sa nationalité ; 3° Le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, extrait KBIS, extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion
RIB - Relevé d'Identité Bancaire	RIB - Relevé d'Identité Bancaire
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://marches.megalix.bretagne.bzh/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Rennes
3 Contour de la Motte
35044 RENNES CEDEX CS 44416
Tél : 02 23 21 28 28
Télécopie : 02 99 63 56 84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte
35044 RENNES CEDEX CS 44416

Tél : 02 23 21 28 28

Télécopie : 02 99 63 56 84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor,

1, rue Pierre et Marie Curie,

22190 PLERIN

Ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)